



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E187179

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2024

ÉDITÉ LE 27/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/2019

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROMANS 850 499 260

Siret : 850 499 260 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8043382

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7354552704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7354552704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2022

Raison sociale : EDRE THERM

14 RUE LAURENT DE LAVOISIER
26800 PORTES LES VALENCE

Téléphone : 04 75 44 09 20

Portable : 07 57 42 11 20

Site Internet : www.edretherm.fr

E-mail : lrolland@edretherm.fr

Responsabilité légale :

VOSSIER SEBASTIEN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² (Technicité courante) Mention RGE	04/02/2021
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/02/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/02/2021
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/02/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/02/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/02/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/02/2021
o Ventilation mécanique	04/02/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.